

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin PRUD'HOMME, il est

Résolu: Que le dit rapport soit reçu et adopté.

39.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à M. A. Deschênes de vendre du bois de corde.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin TETREAU, il est

Résolu: Que le dit rapport soit reçu et adopté.

40a.—De la Commission Spéciale re Constable Pelletier, recommandant que le dit fonctionnaire soit démis de ses fonctions.

40b.—De la Minorité de la dite Commission Spéciale re Constable Pelletier, recommandant que le dit constable soit réinstallé.

M. l'échevin BOYD, appuyé par M. l'échevin BRODEUR, propose:

Propose: Que le dit rapport de la Commission soit adopté.

M. l'échevin RESTHER, appuyé par M. l'échevin PRUD'HOMME, propose en

Amendement: Que le rapport de la Minorité soit adopté.

Et un débat s'engageant, le dit amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage:

Pour: Prud'homme, Resther, Mayrand.—3

Contre: L. A. Lapointe, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Ward, Robinson, Carter, Lamoureux, Dandurand, Boyd, Gauvin, Roux, Brodeur, Dubeau, Garceau, Monahan, Tétreau, Clément, Létourneau, Turcot.—20

Le dit amendement est ainsi rejeté.

La proposition principale étant mise aux voix, elle est adoptée sur la même division renversée des voix, et il est

Résolu: En conséquence.

AVIS DE MOTIONS.

41.—De M. l'échevin Gauvin, à l'effet de pourvoir à l'enlèvement du fumier.

42.—De M. l'échevin Robinson, à l'effet d'empêcher que la circulation dans les rues ne soit gênée.

43.—De M. l'échevin Dandurand, pour abolir le poste de cochers situé à l'angle des rues DesRivières et Saint-Jacques.

44.—De M. l'échevin Roux, à l'effet d'amender la Règle No 111.

ORDRE DU JOUR.

45.—Etant lu l'ordre du jour, à l'effet de nommer des Commissaires d'Ecoles pour remplacer M. l'échevin L. A. Lapointe et M. l'ex-échevin Yates.

M. l'échevin LECLAIRE, appuyé par M. l'échevin CLEMENT,

Propose: Que M. l'échevin L. A. Lapointe soit réélu Commissaire des Ecoles Catholiques.

M. l'échevin BRODEUR, appuyé par M. l'échevin ROUX, propose en

Amendement: Que M. l'échevin Dubeau soit nommé Commissaire des Ecoles Catholiques pour le prochain terme.

Et un débat s'engageant, le dit amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage:

Pour: Roux, Brodeur.—2

Contre: N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Ward, Robinson, Carter, Lamoureux, Resther, Dandurand, Boyd, Gauvin, Monahan, Tétreau, Clément, Létourneau, Mayrand, Turcot.—17

Le dit amendement est ainsi rejeté.

La proposition principale étant mise aux voix, elle est adoptée sur la même division renversée des voix, et il est

Résolu: En conséquence. (MM. les échevins L. A. Lapointe et Dubeau ayant été dispensés de voter).

Sur proposition de M. l'échevin WARD, appuyé par M. l'échevin BOYD, il est

Résolu: Que M. l'échevin Robinson soit nommé Commissaire des Ecoles Protestantes en remplacement de M. l'ex-échevin Yates.

46.—Son Honneur le Maire et M. l'échevin Tétreau font un rapport verbal de leur voyage à Londres, où ils sont allés pour représenter la Cité de Montréal aux funérailles du défunt Roi.

47.—A ce moment-là, Son Honneur le Maire fait remarquer que, avant de continuer l'étude des affaires de routine,

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. PRUD'HOMME, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

39.—From Board of Commissioners, to allow A. Deschênes to sell cord wood.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. TETREAU, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

40a.—From Special Committee re constable Pelletier, recommending that said official be dismissed.

40b.—From Minority of Special Committee re constable Pelletier, recommending that the said constable be reinstated.

Ald. BOYD moved, seconded by Ald. BRODEUR,

That said report of the Committee be adopted.

Moved in amendment by Ald. RESTHER, seconded by Ald. PRUD'HOMME,

That said report of the Minority be adopted.

And a debate arising, the vote being taken on said amendment, the Council divided:

Yeas: Prud'homme, Resther, Mayrand.—3

Nays: L. A. Lapointe, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Ward, Robinson, Carter, Lamoureux, Dandurand, Boyd, Gauvin, Roux, Brodeur, Dubeau, Garceau, Monahan, Tétreau, Clément, Létourneau, Turcot.—20

So it passed in the negative.

The vote being taken on the main motion, it was carried, on the same division reversed and

Resolved: Accordingly.

NOTICES OF MOTIONS.

41.—By Ald. Gauvin, to provide for the removal of manure.

42.—By Ald. Robinson, to prevent obstruction of traffic in the streets.

43.—By Ald. Dandurand to abolish cabstand corner Des-Rivières and St. James street.

44.—By Ald. Roux, to amend Rule No 111.

ORDER OF THE DAY.

45.—The order of the day being read for the appointment of School Commissioners in succession to Ald. L. A. Lapointe and ex-Ald. Yates.

Ald. LECLAIRE moved, seconded by Ald. CLEMENT.

That Ald. L. A. Lapointe be re-appointed Catholic School Commissioner,

Moved in amendment by Ald. BRODEUR, seconded by Ald. ROUX,

That Ald. Dubeau be appointed Catholic School Commissioner for the ensuing term.

And, a debate arising, the vote being taken on said amendment, the Council divided:

Yeas: Roux, Brodeur.—2

Nays: N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Ward, Robinson, Carter, Lamoureux, Resther, Dandurand, Boyd, Gauvin, Monahan, Tétreau, Clément, Létourneau, Mayrand, Turcot.—17

So it passed in the negative.

The vote being taken on the main motion, it was carried on the same division reversed and,

Resolved: Accordingly (Ald. L. A. Lapointe and Dubeau had been excused from voting.)

On motion of Ald. WARD, seconded by Ald. BOYD, it was

Resolved: That Ald. Robinson be appointed Protestant School Commissioner in succession to ex-Ald. Yates.

46.—His Worship the Mayor and Ald. Tétreau reported verbally upon their trip to London to represent the City of Montreal at the funeral services of the late King.

47.—His Worship the Mayor, at this juncture, remarked that before proceeding further with the business of the